

LE TRÉSOR D'ARGENTERIE DE CHALON-SUR-SAÔNE (SAÔNE-ET-LOIRE)

(PLANCHES XV et XVI)

En 1934, le Musée des Antiquités nationales a pu faire entrer dans ses collections un trésor d'argenterie composé, dans son état actuel, de cinq pièces: un canthare, deux patères et deux œnochoés. Cet ensemble, dont je dus alors la connaissance au Comte Chandon de Brialle, avait été découvert, quelques années auparavant à Chalon-sur-Saône, lors de travaux de rectification effectués aux berges de la Saône (1), face aux établissements Schneider-Creusot. Au moment de leur achat, les objets étaient encore recouverts d'un enduit noirâtre, témoin d'un séjour prolongé en terrain marécageux.

A l'exception du canthare et de l'une des œnochoés, cette argenterie est en un état de conservation excellent. Des graffites relevés sur le pied ou le manche des récipients portent, en plus d'indications pondérales, exprimées en livres, onces et scripules, les noms des divers possesseurs de ce petit trésor.

1. — Canthare en argent (pl. XV No. 1). Haut., 0 m., 174; plus grand diam. sans les anses, 0 m., 105, avec les anses, 0 m., 194. Poids actuel: 431 gr.

L'intérieur avait été étamé; le pied et les anses sont rapportés et négligemment soudés. Près des anses, sur une des faces, une brisure affecte la partie la plus mince du vase.

Le décor coulé prononce un relief assez accentué; quelques détails, chevelures des masques, nervures des feuillages, sont gravés au burin.

Deux branches noueuses d'olivier, avec leurs baies, s'étalent sur la panse. Leurs enroulements déterminent deux médaillons opposés occupé par deux masques. L'un, de profil à droite, offre des traits plutôt masculins: nez proéminent, épais à la base; menton avançant en «galoche»; joues larges dessinant un grand méplat. Un bandeau, passant sur le front qu'il recouvre en partie, maintient les mèches d'une épaisse chevelure, terminée sur la nuque par trois grosses papillotes. Les cheveux ramenés en arrière dégagent entièrement l'oreille. L'expression est sévère. L'autre masque, plutôt féminin, montre une coiffure un peu différente: elle paraît s'enrouler sur la nuque en un chignon disparu avec une brisure du métal. Sous le «bouffant» qui recouvre entièrement l'oreille, retombent trois grosses boucles. La bouche entr'ouverte, de même que sur certains masques tragiques, accentue l'expression douloureuse de la figure.

Les anses sont faites de trois pièces rapportées, le poucier, l'anneau et la feuille recourbée (2). Le poucier, terminé à l'une des extrémités par une assez grossière imi-

¹⁾ Ce n'est pas la première fois que de pareils travaux amènent de semblables découvertes à Chalon-sur-Saône. Cf. J. Déchelette, *La collection Millon, antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, p. 155—165.

²⁾ Sur les anses des canthares et vases à boire, voir: A. Héron de Villefosse, *Le trésor de Boscoreale*, dans *Monuments Piot*, V, 1899, p. 57 et pl. VI.

tation du bouclier d'amazone, est orné à sa partie supérieure d'un décor gravé de feuilles de fougères, encadrant un motif triangulaire central et cerné, au rebord externe, d'un gros pointillé.

Le pied, très élégant, à décor de godrons, repose à la base sur deux tores.

Inscriptions: — Sous le pied, on lit, tracés à la pointe

 *p(ondo) I, u(ncias) X, (scripula) XI* (I livre, 10 onces, 11 scripules = 612 gr., 86 (3)).

Sous l'une des anses, deux lettres gravées en cursive: *CV*, initiales de *C(aius) V(alerius)*.

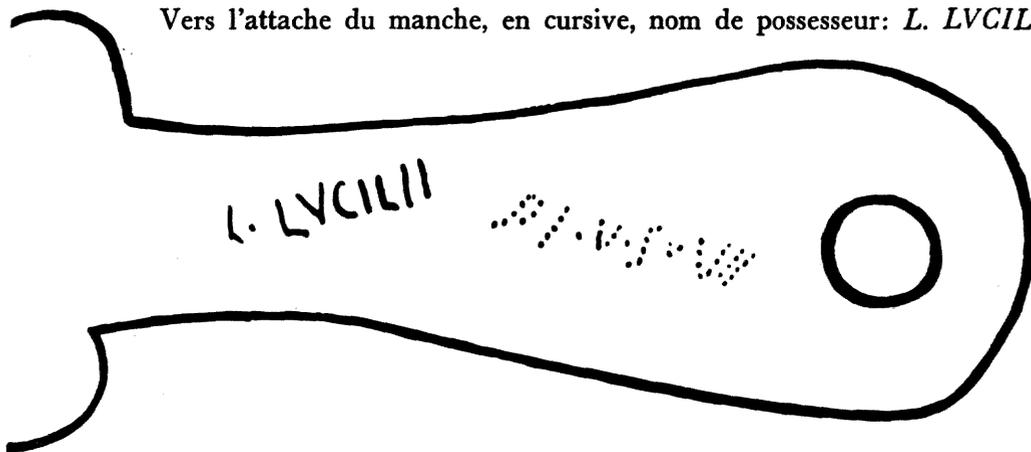
2. — Patère (Pl. XVI No. 1) Diam., sans le manche, 0 m., 154; long. du manche, 0 m., 132; haut., 0 m., 54. Poids actuel: 405 gr.

Légèrement brisée dans le fond.

Le manche, orné au pourtour d'un décor de godrons assez grossièrement frappés au marteau, s'élargit, à la hauteur de son attache avec la casserole, où il se termine par deux petites coquilles sommairement indiquées. A son extrémité terminale est figurée, en relief accentué, une tête de bouc, aux grandes oreilles pendantes, une longue barbiche retombant du menton. L'intérêt de la figure est dans la représentation d'une double paire de cornes, cannelées et enroulées, l'une naturellement disposée, l'autre, plus grande, dressée au dessus du front et s'entrecroisant à l'extrémité supérieur pour encadrer un oeillet de suspension. Les quatre cornes sont comme serties dans une gaine trilobée, disposée de part et d'autre du frontal sur lequel une touffe de poils dessine une étoile. Au revers, une circonférence faite de petits cercles estampés cerne l'ouverture.

Inscriptions: — Vers le milieu du manche, gravées en pointillé, indications pondérales: *p(ondo) I, u(nciam) I, s(emiunciam) I, (scripula) VII* (I livre, I once, I demi-once, 7 scripules = 422 gr., 116).

Vers l'attache du manche, en cursive, nom de possesseur: *L. LVCILII*.



³⁾ Je prie M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, de vouloir bien trouver ici l'expression de ma gratitude pour l'aide qu'il a bien voulu

m'apporter dans la lecture et l'interprétation des indications pondérales.

3. — Patère (Pl. XVI No. 2) Diam., 0 m., 111; long. du manche, 0 m., 092; haut., 0 m., 06. Poids actuel: 281 gr., 5.

Casserole galbée.

Le manche qui porte encore des traces très nettes de dorure, est décoré aux rebords d'une frise de six dauphins, assez fortement stylisés; aux points d'attache avec le récipient, un groupe de deux feuillages rappelant la fleur du papyrus.

L'extrémité terminale, évasée et non perforée, est ornée d'un relief représentant un masque aux cheveux bouclés, Méduse ou Amour, se détachant sur un fond godronné.

Inscriptions: — Au revers du manche et vers le milieu, gravées à la pointe, incipitions pondérales:

Sous la pied, au pourtour extérieur, gravées à la pointe, indications pondérales:

 *p(ondo) I, u(ncias) IV- (scripula) I (?)* (I livre, 4 onces, I scripule
(?) = 438 gr., 745).

La fin du texte est mutilée; il reste la base d'une lettre, peut-être un S et un point.

5. — Oenochoé à panse en forme d'oignon (Pl. XV No. 3). Haut., 0 m., 167; plus grand diam., 0 m., 132. Poids actuel: 673 gr., 5.

L'embouchure, dont le rebord rapporté a disparu, affecte la forme d'un huit, obtenu par un fort pincement, en son milieu, de la partie supérieure du vase. Le décollement de ce rebord a entraîné celui de l'attache supérieure de l'anse, terminée par deux volutes assez grêles. Le corps de l'anse est creusé de deux sillons séparés par une nervure centrale se terminant dans le haut en une double volute.

Le pied dessine une large applique formant, en son milieu, une palmette que flanquent deux doubles spirales, accostées de deux boutons floraux.

Inscriptions: — Sous le pied massif et à rebord mouluré sont gravés quatre cercles concentriques: 1° entre le premier et le second, tracés à la pointe, en cursives:



C. V. PETANIO;

2° entre le troisième et quatrième cercle, au pointillé, indications pondérales:

 *p(ondo) II, u(ncias) III, (scripula) XI* (2 livres, 3 onces, 11 scripules) = 749 gr., 283.

Les indications pondérales relevées sur cette argenterie correspondent, à une exception près, au poids réel des objets, compte tenu des accidents ou de la déperdition due à l'usure et à l'action corrosive d'un très long dépôt en terrain marécageux. Les différences de 17 gr., 16, — 70 gr., 745, — 65 gr., 283, ont pour motif les pertes de matières subies par le canthare et la patère n° 2, la disparition du bourrelet métallique, jadis serti à la partie supérieure de l'œnochoé n° 5, l'usure du métal du vase à anse historisée n° 4.

Il n'en est pas de même pour la patère n° 3, de semblables raisons sont insuffisantes pour expliquer la disproportion de 433 gr., 036 entre le poids ancien et le poids actuel. Il faut admettre — et les exemples ne manquent pas (4) — que l'objet faisait paire avec une autre patère, aujourd'hui disparue.

⁴⁾ Voir entre autres, les patères faisant paire du trésor de Boscoreale, les quatre salières de la même trouvaille (A. Héron de Villefosse, op. cit. p. 103—106 & 97). Le poids des deux patères n° 45 & 46 de Boscoreale est respectivement de 381 et 385 grammes. La patère de Chalon-sur-Saône pèse 281 gr., 5; tout en admettant une certaine déperdition due à l'usure,

la pièce retrouvée dans les berges de la Saône représenterait l'exemplaire le plus petit de la paire. Au sujet de la fabrication par paire des pièces d'argenterie, voir les textes réunis par Erich Pernice, *Hellenistische Silbergefässe im Antiquarium der königlichen Museen* (58 Winckelmannsprogramm, 1898, p. 20).

A côté de ces inscriptions pondérales, on rencontre gravés à la pointe sur le fond ou le manche de ces pièces, les noms de *Caius Valerius*, *Lucius Lucilius*, *Caius Valerius Ingenuus*, *Valeria*, *Caius Valerius Petanius*. On ne saurait reconnaître, dans ces graffites, que les noms des possesseurs de cette argenterie, et leur diversité prouve que le trésor de Chalon-sur-Saône ne constituait pas un »service« unique. Bien au contraire, les travaux exécutés dans les berges de la Saône ont mis au jour cinq pièces ayant appartenu à trois ensembles que les inscriptions permettent de rétablir avec vraisemblance.

L'emploi des abréviations *C. U.*, sur le canthare et l'oenochoé n° 5 autorise à attribuer la propriété de l'une et l'autre pièce à *Caius Valerius Petanius*; aucun doute ne peut subsister quant à la patère n° 2 qui était en la possession de *Lucius Lucilius*. *Caius Valerius Ingenuus* possédait l'ensemble le plus important avec le vase à anse historiée n° 4, la patère n° 3 et certainement une seconde patère formant paire avec la première. L'apposition sur le pied du vase n° 4 du nom de *Valeria* prouve qu'à un certain moment l'objet était passé entre ses mains. Il n'est pas impossible que *Caius Valerius Petanius*, *Caius Valerius Ingenuus* et *Valeria* aient appartenu à une même famille.

Il s'agit donc d'argenterie domestique, différente des trésors de Boscoreale (5), d'Hildesheim (6), de Montcornet (7), ou du temple de Berthouville (8). La trouvaille de Chalon ne comprend aucune de ces pièces de luxe, véritables oeuvres d'art décorées d'*emblema*, qui constituaient la richesse d'apparat des Gallo-Romains sous l'Empire. Il n'y a que des objets de moindre valeur, oenochoés, patères, canthare, qui appartiennent à la série des ustensiles d'usage quotidien d'*argentum potorium* ou *escarium*.

On ignore les circonstances qui ont amené l'enfouissement de cette argenterie dans les berges de la Saône. Il est toutefois logique de supposer qu'il fut provoqué par les invasions barbares qui, depuis la seconde moitié du III^e siècle de notre ère, ravagent les provinces orientales de la Gaule (9). Le peu que l'on sait des conditions dans lesquelles la découverte fut effectuée permet d'affirmer que les cinq pièces ont été recueillies sur un même emplacement, jadis occupé par l'entrepôt celtique, puis gallo-romain, du port de Cabillonum (10). La collection Millon, dont la plus grande partie est aujourd'hui conservée au Musée des Antiquités nationales, possède deux pièces d'argenterie, une soucoupe et un *simpulum* (11), découverts au même endroit.

⁵⁾ A. Héron de Villefosse, op. laud.

⁶⁾ Erich Pernice und Franz Winter, *Der Hildesheimer Silberfund*, Berlin, 1901.

⁷⁾ Thédénat et Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*.

⁸⁾ Ernest Babelon, *Le trésor d'argenterie de Berthouville, près Bernay (Eure), conservé au département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1916.

⁹⁾ A. Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, p. 52. Sur les enfouissements de trésors d'argenterie dans les territoires voisins de la Savoie, voir: W. Deonna, *Les trésors d'orfèvrerie gallo-romains au Musée d'art et d'histoire de Genève*, dans *Revue archéologique*, 1921, 2, p. 243—248.

¹⁰⁾ J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 159 et suiv.

¹¹⁾ *Ibid.*, p. 258—259.

Tous ces objets constituaient vraisemblablement la vaisselle de luxe de quelques uns de ces *negotiatores vinarii* ou *nautae ararici* qui, par l'importance de leurs transactions avaient, sous l'Empire, assuré la prospérité du port de Cabillonum (12).

A quelle époque ont été fabriqués les objets qui composent la trouvaille de Chalon et quelle est leur origine (13)?

Si, au premier examen, cette argenterie paraît encore relever de l'orfèvrerie classique, la lourdeur des formes, en particulier l'aspect ramassé, un peu écrasé même, que présente le canthare, la rudesse très sensible dans l'exécution du décor montrent un art et des techniques encore tout imprégnés de traditions celtiques.

Le choix des sujets représentés conduit à la même conclusion. Aucun de ces vases ne porte la représentation des scènes mythologiques ou de genre, si fréquentes dans l'ornementation des argenteries contemporaines qui les empruntent aux légendes grecques (14). Ici, le décor fait plus simplement appel au monde végétal, feuillages et baies d'olivier, ou animal, dauphins, bélier, oiseaux aquatiques. Le fondeur utilise encore le motif si fréquent du masque, homme et femme, Méduse ou Amour (15). Mais dans le choix de quelques uns de ces ornements se manifeste déjà la survivance de certains thèmes favoris des ornemanistes et ciseleurs gaulois du second âge du Fer; l'oiseau d'eau et la palmette accostée de boutons floraux (16). La gracilité des fleurons gravés à la pointe sur le col et la panse du vase à anse historiée relève de la même esthétique. Celle-ci est encore plus apparente dans le rendu des masques ou des animaux reproduits sur cette argenterie. Les masques s'apparentent étroitement à toute une série d'œuvres, bronzes coulés ou feuilles de métal travaillées au marteau, monuments de la statuaire gallo-romaine, dont les visages carrés, dénués d'expression, apparaissent comme empâtés dans les chairs, les cheveux disposés en calotte et ramenés sur le front en grosses mèches collées (17). La même stylisation se manifeste dans le rendu de la frise des dauphins de la patère n° 3 et par la disposition irréaliste des deux paires de cornes surmontant la tête de bélier ornant l'extrémité du manche de la patère n° 2 (18).

Rapprochés les uns des autres, statuaire, bronzes figurés et orfèvreries, forment dans l'histoire de l'art gallo-romain un groupe à part qui obéit aux règles de l'esthé-

¹²⁾ *Ibid.*, p. 163—164.

¹³⁾ R. Lantier, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1937, p. 186.

¹⁴⁾ A. Héron de Villefosse, *Le canthare d'Alise*, dans *Monuments Piot*, IX, 1902, p. 183. — Sur le problème de l'origine du décor, voir Max. Collignon, *Le trésor de Berthouville*, dans *Journal des Savants*, 1917, p. 443—444.

¹⁵⁾ Salomon Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n° 399 & p. 314—317.

¹⁶⁾ P. Jacobsthal und A. Langsdorff, *Die Bronzeschnabelkannen, ein Beitrag zur Geschichte des vorrö-*

mischen Imports nördlich der Alpen, pl. 4, 37; 9, 94; 30, b.

¹⁷⁾ R. Lantier, *Tête d'un jeune chef aquitain*, dans *Monuments Piot*, XXXI, 1930, p. 31—37. — De semblables masques se retrouvent sur les manches de la patère et du vase découverts en forêt de Brotonne (Seine-Inférieure (S. Reinach, *Bronzes figurés*, fig. 399 & 402), du vase de Nérès (Allier) (*ibid.*, fig., 406) et du seau de la Bastide-du-Pérou (Ariège) (*ibid.*, fig. 433).

¹⁸⁾ Voir une stylisation des cornes de bélier sur l'anse historiée, recueillie en forêt de Compiègne (Oise), à La Garenne-du-Roi (*ibid.*, fig. 408).

tique qui, au second âge du Fer, guidaient le ciseau des sculpteurs et des ornemanistes. L'analogie du trésor de Chalon avec ces diverses productions permet de placer la fabrication de ces vases dans le courant du Ier siècle de notre ère (19). Cette date correspond d'ailleurs à celle qu'on peut conclure de certains détails: le pied du canthare est identique à celui d'un des canthares d'Hildesheim (20), où parmi des pièces de style augustéen, on trouve un grand plateau (21) dont les anses sont décorées d'un paysage aquatique où volent des canards, et un grand gobelet (22) orné de frises d'animaux; sur l'un et l'autre se trahit nettement l'influence de l'art celtique.

Cette orfèvrerie que l'ordonnance autant que le rendu de la décoration rattachent si nettement aux techniques et aux traditions artistiques du monde celtique (23) a dû être fondue en Gaule. Il n'est pas interdit de supposer que cette argenterie est sortie des ateliers qui travaillaient dans le pays lyonnais. (24)

ST. GERMAIN EN LAYE

RAYMOND LANTIER

¹⁹⁾ R. Lantier, *Tête d'un jeune chef aquitain*, p. 27—30.

²⁰⁾ E. Pernice und Fr. Winter, *op. cit.*, pl. XXI.

²¹⁾ *Ibid.*, pl. XXIII.

²²⁾ *Ibid.*, pl. XXXVIII—XLI.

²³⁾ *The illustrated London News*, 10 janvier 1931.

²⁴⁾ P. Wuilleumier, *Gobelet en argent de Lyon*, dans *Revue archéologique*, 1936, 2, p. 53.).